|  |  |
| --- | --- |
| auradechet  Volet technique  Construction et modernisation de centres de tri de déchets non dangereux d’activités économiques. | **2025**  ADEME Auvergne-Rhône-Alpes |

Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc61950433)

[1.1. Montage juridique 2](#_Toc61950434)

[1.2. Présentation détaillée de l’installation 2](#_Toc61950435)

[1.3. Moyens mis en œuvre 2](#_Toc61950436)

[1.4. Bilan matière prévisionnel 3](#_Toc61950437)

[2. Suivi et planning du projet 3](#_Toc61950438)

[3. Engagements spécifiques 4](#_Toc61950439)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 4](#_Toc61950440)

# Description détaillée de l’opération

## Montage juridique

Précisez la nature du montage juridique pour la conception, la construction et l’exploitation en indiquant, le cas échéant, les différents partenaires.

Précisez le partage des responsabilités sur le projet, notamment les modalités d’engagement du fournisseur sur les garanties de performance.

## Présentation détaillée de l’installation

Fournir un synoptique général commenté tout en précisant les objectifs.

Précisez les éléments suivants :

* Contrôle d’accès
* Équipement de pesée
* Moyens de collecte prévus par flux : bennes (nombre, type, capacité), alvéoles au sol (nombre, surface, type de revêtement de dalle béton/bitume, etc.), autres dispositifs
* Équipements mis en œuvre sur le site : manutention, démantèlement, etc.
* Filières de valorisation, le cas échéant, d’élimination
* Caractéristiques des services potentiels adossés (dépôts de matériaux neufs, ressourceries pro, récupération/réparation de matériels, etc.) et le mode de fonctionnement prévu

**Indicateurs attendus :**

* Tonnage annuel entrant prévisionnel
* Origine, types et tonnages des déchets entrants : Collecte sélective des ménages, déchets non dangereux des activités économiques, encombrants
* Part des déchets soumis à filière REP par catégories de déchets entrants
* Tonnages sortants et performances de tri par type de matière
* Tonnages de déchets détournés de l’enfouissement
* Chiffre d’affaires créé ou maintenu grâce au projet : (pour maitrise ouvrage privée)
* Emplois créés ou maintenus grâce au projet

## Moyens mis en œuvre

Précisez les éléments suivants :

* Moyens humains internes et externes à la structure (nombre d’emplois créés et/ou maintenus)
* Moyens de communication et de sensibilisation (assistance téléphonique, visites, communication auprès des cibles, appui des chambres consulaires/fédérations, etc.)
* Formation des agents avant lancement de l’opération
* Horaires d’ouverture
* Organisation des pesées et traçabilité des quantités déposées/déposant/ chantier associé ?

## Bilan matière prévisionnel

**Compléter les tableaux de flux entrées / sorties des matières** dans le fichier Excel «*BILAN MATIERE AURADECHET2025* » et le **nommer de la façon suivante** : « Bilan matière \_ n° de dossier ».

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Jalons** | **Dates prévisionnelles** | **Documents à joindre** |
| Étude territoriale  (état des lieux et perspectives) |  | Étude territoriale |
| Études de faisabilité de l’opération |  | Etude de faisabilité |
| Situation au titre de la législation des installations classées |  | Récépissé de dépôt |
| Demande de permis de construire |  | Récépissé de dépôt |
| Étude de projet |  | - |
| Études et plans d'exécution |  | - |
| DCE |  | - |
| Phase de chantier |  | - |
| Mise en service |  | - |

# Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à saisir en ligne une fiche Retour d’expérience « Ils l’ont fait » selon le modèle indiqué dans le contrat. Cette fiche pourra être publiée sur le site après validation par la Direction Régionale de l'ADEME AURA.

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et des observatoires régionaux ou professionnels partenaires.

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Selon les indications du contrat, vous devrez nous transmettre un ou plusieurs des rapports ci-dessous.

**Rapport intermédiaire** (contenu précisé dans le contrat)

**Rapport final :**

Ce rapport comportera à minima**:**

* Une attestation de réception et de mise en service de l’installation ;
* Les éventuelles modifications de l’opération et difficultés rencontrées ;
* Des éléments d’appréciation sur le fonctionnement de l’installation sur une durée d’au moins 6 mois
  + La quantité totale de déchets collectés (avec le détail par flux),
  + Les coûts de prise en charge des déchets entrants par typologie ou origine,
  + Le pourcentage de déchets valorisés (réemploi / recyclage / valorisation matière / valorisation énergétique) ou mis en décharge,
  + Les filières de valorisation par type de déchet avec le coût global en €/tonne pour chaque catégorie de déchets,
  + Les coûts de soutien des éco-organismes à la reprise des matières concernées
  + Le nombre d’utilisateurs et leurs activités,
  + Le nombre d’emplois créés,
  + Le suivi qualitatif et quantitatif mis en place et les évaluations proposées (mesures, outils de suivis, etc.).
* Quelques photos illustrant la réalité (reportage photographique)
* Les supports de communication comprenant le logo ADEME régionale validés par l’ADEME régionale.

Il pourra également contenir tout autre élément que le bénéficiaire jugera utile de joindre en annexe tel que : photos du site et des équipements, supports de présentation des équipements, etc.

**Un bordereau permettant l’enregistrement de l’installation sur la base SINOE® :**

Le bénéficiaire devra enregistrer/actualiser son installation dans SINOE® (en adressant une demande de bordereau à [admin.sinoe@ademe.fr](mailto:admin.sinoe@ademe.fr) puis en le renvoyant complété à cette même adresse). Le bordereau sera également à fournir au solde du contrat.